

Direction Générale
Affaire suivie par : Patrick CATHELIN
Tél. : 04 66 56 10 04
Fax : 04 66 52 59 28
N/Réf : CR/PC/VS/2025

Alès, le mardi 25 mars 2025

Objet : Convocation (1) du Conseil Municipal

P.J. : - Note relative à l'ordre du jour
- BP 2025

Cher(e) Collègue,

Le Conseil Municipal se réunira en séance publique le :

Lundi 7 avril 2025 à 18 h 00

Salle des Assemblées
Bâtiment ATOME - 2, rue Michelet 30100 Alès

En vertu de L. 5217-10-4 du CGCT et du III de l'article 106 de la loi NOTRe, le projet de budget de la collectivité est préparé et présenté par le Maire qui est tenu de le communiquer aux membres du conseil municipal avec les rapports correspondants, douze jours au moins avant l'ouverture de la première réunion consacrée à l'examen dudit budget.

ORDRE DU JOUR :

- DGA RESSOURCES -

FINANCES


Budget Primitif 2025

Les autres points à l'ordre du jour vous seront adressés 5 jours francs avant la tenue de la séance, conformément à l'article L2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Comptant sur votre présence,

Je vous prie d'agréer, **Cher(e) Collègue**, mes salutations distinguées.

Le Maire
Président d'Alès Agglomération
Conseiller régional Occitanie
Christophe RIVENQ



CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU LUNDI 7 AVRIL 2025

Note relative à l'ordre du jour

Les projets de délibération, susceptibles d'évoluer jusqu'au moment du vote, seront transmis dans la mesure du possible, par voie dématérialisée au plus tard le vendredi à 18h précédant la séance du Conseil Municipal.

DGA RESSOURCES

FINANCES

Budget Primitif 2025 (BP 2025)

Le Budget Primitif 2025 de la Ville d'Alès constitué du Budget Général et de trois Budgets Annexes est proposé au vote avec la reprise anticipée des résultats 2024.

Budget Général

Le Budget Général 2025 est présenté avec l'instruction budgétaire et comptable M57.

Il s'équilibre, en dépenses et en recettes, pour la section de fonctionnement à 64 088 054,61 € et pour la section d'investissement à 27 899 373,42 €.

Il est proposé au vote, deux nouvelles autorisations de programme et crédit de paiement (AP/CP).

- *Gestion patrimoniale sécurité* : Le montant de crédit de paiement inscrit au budget 2025 s'élève à 273 000 €.

- *Rénovation de l'Eglise de Rochebelle* : Le montant de crédit de paiement inscrit au budget 2025 s'élève à 492 758 €.

Section de fonctionnement

Les dépenses réelles de fonctionnement atteignent 52 555 846 €. Elles augmentent de +1,84% par rapport au budget 2024.

Le chapitre budgétaire « Charges à caractère général » reste stable : + 3 768 € (+0.03%)

Le chapitre budgétaire « Frais de personnel » est en hausse de +106 251€ (+0,46%) par rapport au budget 2024, du fait d'éléments exogènes à la collectivité (augmentation des charges CNRACL).

Les recettes réelles de fonctionnement s'élèvent à 57 730 444 €. Elles augmentent de +4,53% par rapport au budget 2024.

Les impôts locaux (Taxe d'habitation sur les résidences secondaires et Taxes foncières) présentent des taux identiques à ceux votés en 2024.

La dotation globale forfaitaire attribuée par l'État bénéficie de l'augmentation de la population alésienne (+1 097 habitants) : elle est prévue en progression de +4.56%.

Budget Primitif Ville d'Alès 2025

Répartition des dépenses de fonctionnement par poste

Poste de dépenses	Montant inscrit au BP 2025	Part (%)
Total Dépenses réelles de fonctionnement	52 555 846,00	100%
Frais de personnel <i>chapitre 012</i>	23 069 500	44%
Charges à caractère général (contrats, fournitures, fluides, assurances..) <i>chapitre 011</i>	13 313 941	25%
Attribution de compensation... <i>chapitre 014</i>	6 150 000	12%
Charges financières (intérêts emprunt, ligne de trésorerie...) <i>chapitre 66</i>	1 220 000	2%
Autres charges de gestion courante et charges exceptionnelles <i>chapitres 65 et 67</i>	8 752 405	17%
<i>Dont</i> Subvention au CCAS	2 127 235	
Subventions aux Associations...	2 111 037	
Subventions aux Budgets Annexes	2 162 474	
Elus (indemnités, cotisations, frais de mission et de formation)	420 016	
Titres irrécouvrables ou annulés	868 000	
Contributions obligatoires aux écoles privées et aux organismes d'adhésion (SIVU Alès-Les Fumades...)	887 550	
Dotations aux provisions	50 000	0%

Total Dépenses d'ordre de fonctionnement	11 532 208,61
<i>Dont</i> Virement à la section d'investissement	8 255 476,61

TOTAL BUDGET VOTE EN FONCTIONNEMENT	64 088 054,61
--	----------------------

Budget Primitif Ville d'Alès 2025

Répartition des recettes de fonctionnement par poste

Poste de recettes	Montant inscrit au BP 2025	Part (%)
Total Recettes réelles de fonctionnement	57 730 444,00	99%
Impôts locaux Taxe habitation (Résidences Secondaires et Logements vacants) + Taxes foncières <i>chapitre 73</i>	29 139 221	50%
Dotations de l'Etat <i>chapitre 74</i>	18 507 397	32%
- Dotation Globale Forfaitaire	18 363 000	
<i>Dotation forfaitaire</i>	7 261 000	
<i>Dotation de Solidarité Urbaine</i>	9 091 000	
<i>Dotation Nationale de Péréquation</i>	2 011 000	
- Dotation générale de Décentralisation	144 397	
Taxes diverses <i>chapitre 73</i>	4 009 520	7%
<i>Dont</i> Taxe sur l'Electricité	923 120	
<i>Dotation de solidarité communautaire</i>	426 000	
<i>Fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales</i>	590 000	
<i>Droits de mutations</i>	1 380 000	
<i>Droits de place</i>	229 500	
<i>Taxes locales sur publicité extérieure</i>	430 000	
Compensations exonérations fiscales <i>chapitre 74</i>	1 254 935	2%
Produits des services, du domaine et ventes diverses , revenus des immeubles... (Entrées manif.culturelles, concessions cimetièrre, red.pour occupation du domaine public, remboursement assurances...) <i>chapitres 70 et 75</i>	3 630 203	6%
Dotations et participations (Etat, Département...) <i>chapitre 74</i>	405 266	1%
Remboursement charges de personnel (ASP..) <i>chapitre 013</i>	140 000	0%
Recettes financières ou exceptionnelles (Remboursement intérêts d'emprunt par REAAL...) <i>chapitres 76</i>	19 000	0%
Reprises provisions semi-budgétaires <i>chapitre 78</i>	624 902	2%

Total Recettes d'ordre de fonctionnement	700 000,00
---	-------------------

Excédent de fonctionnement N-1 reporté	5 657 610,61
---	---------------------

TOTAL BUDGET VOTE EN FONCTIONNEMENT	64 088 054,61
--	----------------------

Autofinancement	10 832 209
------------------------	-------------------

Section d'investissement

Les dépenses réelles d'investissement (hors reports) s'élèvent à 20 468 054,61 €. Elles restent constantes par rapport au Budget 2024 (-0.27%).

Les dépenses d'équipement représentent 14 561 955 €.

Leur financement prévisionnel est assuré par des subventions (1 863 065 €), du fonds de compensation de la TVA (1 400 000 €), de la taxe d'aménagement et des cessions d'immobilisations (461 000 €), de l'emprunt (4 054 010 €) et de l'autofinancement (8 255 476.61 €).

Budget Primitif Ville d'Alès 2025

Répartition des dépenses d'investissement par poste

Poste de dépenses	Montant inscrit au BP 2025	Part (%)
Total Dépenses réelles d'investissement	20 468 054,61	100%
Remboursement capital d'emprunt chapitre 16	4 802 100	23%
<i>Dont Part à rembourser par la REAAL</i>	114 000	
Option de tirage ligne de trésorerie chapitre 16	634 000	3%
Dépenses diverses (remboursement PAE / Taxe d'aménagement, autres dépenses financières) <i>chapitres 10, 13, 26 et 27</i>	440 000	2%
Remboursement Taxe d'Aménagement Chapitre 10	30 000	26%
Dépenses d'Equipement	14 561 955	71%
<i>Dont Immobilisations incorporelles (Etudes, licences...)</i>	417 309	
<i>Immobilisations corporelles (Matériel de voirie, matériel de transport, acquisition terrains-bâtiments...)</i>	2 984 965	
<i>Subventions d'Equipement versées</i>	557 995	
<u>Opérations :</u>		
<i>(APCP) Nouveau prog. national renouv.t urbain</i>	1 747 530	
<i>(APCP) Gestion patrimoniale sécurité</i>	273 000	
<i>(APCP) Rénovation Eglise de Rochebelle</i>	492 758	
<i>Etats Généraux Cœur de Ville</i>	838 717	
<i>Pôle National Cirque</i>	694 162	
<i>Grosses réparations de voirie</i>	876 236	
<i>Interventions et Réparations Bâtiments</i>	1 905 116	
<i>Marché de performance Energétique travaux Ecoles</i>	871 776	
<i>Programme de rénovation des écoles</i>	597 350	

Total Dépenses d'ordre d'investissement	1 020 000,00
--	---------------------

Restes à Réaliser N-1	5 447 140,00
------------------------------	---------------------

Déficit d'investissement N-1 reporté	964 178,81
---	-------------------

TOTAL BUDGET VOTE EN INVESTISSEMENT	27 899 373,42
--	----------------------

Budget Primitif Ville d'Alès 2025

Répartition des recettes d'investissement par poste

Poste de recettes	Montant inscrit au BP 2025	Part (%)
Total Recettes réelles d'investissement	8 526 075,00	100%
Recours à l'emprunt <i>chapitre 16</i>	4 054 010	48%
Option de tirage ligne de trésorerie <i>chapitre 16</i>	634 000	7%
Autres immobilisations financières (Remboursement des emprunts par la REAAL...) <i>chapitre 27</i>	114 000	1%
Subventions (Etat, Feder, Département...) <i>chapitre 13</i>	1 288 485	15%
FCTVA + Taxe d'aménagement <i>chapitre 10</i>	1 600 000	19%
Cessions d'immobilisations <i>chapitre 024</i>	261 000	3%
Autres subventions d'investissement (PAE, Clôture SPL, amendes de police) <i>chapitre 13</i>	574 580	7%

Total Recettes d'ordre d'investissement	11 852 208,61
<i>dont virement de la section de fonctionnement</i>	8 255 476,61

Restes à Réaliser N-1	2 556 911,00
------------------------------	---------------------

Excédent de fonctionnement N-1 capitalisé	4 964 178,81
--	---------------------

TOTAL BUDGET VOTE EN INVESTISSEMENT	27 899 373,42
--	----------------------

Quelques éléments financiers généraux

Ratios financiers		Pour la strate
Dépenses réelles de fonctionnement par habitant	1 138 €	1 348 €
Recettes réelles de fonctionnement par habitant population	1 267 €	1 562 €
Dépenses d'équipement brut par habitant	315 €	367 €
Encours de dette par habitant	851 €	990 €
Part des dépenses de personnel dans les dépenses réelles de fonctionnement	44,49%	60,50%

Budgets annexes :

Budget Funéraire

Le budget 2025 est présenté avec l'instruction budgétaire et comptable M4.

Le Budget Funéraire s'équilibre, en dépenses et en recettes, pour la section d'exploitation à 577 225,69 € et pour la section d'investissement à 395 861,28 €.

Budget Régie de stationnement

Le budget 2025 est présenté avec l'instruction budgétaire et comptable M4.

Le Budget Régie de stationnement, foires et marchés s'équilibre, en dépenses et en recettes, pour la section d'exploitation à 4 705 826,68 € et pour la section d'investissement à 23 491 966,70 €.

L'opération « Réhabilitation des Halles de l'Abbaye » est inscrite sur ce budget.

Budget Mercoirol

Le Budget 2025 est présenté avec l'instruction budgétaire et comptable M57.

Le Budget Mercoirol s'équilibre, en dépenses et en recettes, pour la section de fonctionnement à 729 124,10 € et pour la section d'investissement à 463 754,23 €.

Il est proposé d'approuver le Budget Primitif 2025.